

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 JUILLET 2009

Le 21 juillet 2009 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/07/2009

Etai^{ent} présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Madame Martine OLLIVIER Monsieur Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE, Gérard CORDIER adjoints, Mesdames, Karine FURMINIEUX, et Messieurs Thierry ANDRE, Pierre GAGNERE, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUZÉ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Elodie Segealet à M.Guy Thouez
Mme Cécile Celette à Mme Martine Ollivier
Mme Patricia Ponsonnet à M.Robert Bossy

Excusé :

Absent : M. Yann Duchamp

Mme Karine Furminieux a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 24 juin 2009 et signature du registre des délibérations.

- **Urbanisme :**

Permis de construire

- **ESCOFFIER Maryse** – Morel – extension maison +agrandissement terrasse : avis favorable

Déclaration Préalable

- **PASCAL Isabelle** – 5 Rue du Rabier : panneaux solaires : avis favorable

- **FANGET Tony** – 15 Rue du Sabotier : modification ouvertures : avis favorable

- **ROCHE Jean** – La Chaux : aménagement terrain : avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **Cantine municipale** : Madame Martine Ollivier présente une estimation des coûts de la cantine municipale depuis le mois de janvier.

- **Vitrine extérieure** : Madame Martine Ollivier présente différents devis concernant une vitrine d'affichage extérieure vers les commerces pour les associations et les commerces. A l'unanimité le conseil municipal décide l'acquisition de 2 vitrines pour un montant de 462.52 € TTC.

- **Ecoles** : Madame Martine Ollivier présente une demande des deux écoles pour l'acquisition de matériels pédagogiques pour la salle des Mûriers. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

- **Ecoles numériques rurales** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal un courrier de l'inspection académique informant que la candidature de l'école privée de Saint-Cyr concernant le projet écoles numériques rurales n'a pas été retenu.

- **GRT GAZ** : Monsieur le Maire informe que la société GRT GAZ procédera durant la période du 17 août au 2 octobre 2009 à la campagne annuelle d'entretien de la bande de servitude située sur la canalisation de transport de gaz naturel située en bordure de commune.

- **Cantine municipale** : Monsieur le maire informe que suite à la sollicitation du technicien des services vétérinaires, chargé du contrôle liées à la cantine, réponse est parvenue en mairie qu'il n'est pas disponible actuellement.

- **Paroisse St Christophe** : Monsieur le maire présente un courrier de la paroisse St Christophe pour une invitation le dimanche 30 août, salle des Mûriers à St Cyr, à la messe organisée pour le départ du Père Gérard Blache.

- **Ardèche Drôme Numérique** : Monsieur le maire informe que des travaux concernant le projet ADN sont en cours sur le territoire de la communauté de communes.

- **Service prévention spécialisé** : Monsieur le maire indique que suite au dernier conseil municipal une convention a été signée entre la commune et le service de prévention spécialisé pour effectuer de petits chantiers sur la commune. Les chantiers ont débuté lundi 20 juillet, pour des travaux de peintures sur les bâtiments communaux.
- **Sol salle des Mûriers** : Les élus ont visité la salle de Moidieu, Isère. Le sol est en résine polyuréthane
- **Commerces du village** : Monsieur Robert Bossy rappelle que suite au diagnostic collectif des commerces, un défaut de signalétique a été souligné. Différents études et devis sont en cours pour y remédier.
- M. Pierre Gagnère fait part d'une incohérence au sujet d'un document de la communauté de communes du bassin d'Annonay qui fait apparaître un statu quo au sujet de la Zone Industrielle Ouest, alors que des financements sont prévus pour acquisitions. Il observe que la participation pour la SPA a augmenté.
- **Ordures ménagères** : La commande des containers a été minorée en raison d'une éventuelle mise en place de la redevance incitative.
- Monsieur le maire soumet en huis clos le coût de location de la salle des Mûriers.